

villecresnes



CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2014

DELIBERATION N° 2014-049

**MAIRIE
DE VILLECRESNES**
Place Charles de Gaulle
94440 Villecresnes

**ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES
DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC**

Présents :

M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSOYEUX, Madame Isabelle LAFON, M. Jacques LOCHON, Mme Marie-Renée AUROUSSEAU, M. Valère VILLA, Mme Maryse VOLANTE, M. Gilbert CHAILLOU, Mme Catherine CASIER, M. Patrick GIVOR, Mme Véronique DRIOT-ARGENTIN, M. André ARDIOT, Mme Françoise VILLA, M. Daniel SCHREIBER, Mme Monique MONTEMBault, M. Thierry DEBARRY, Mme Martine BILLET, M. Marc LECOMTE, Mme Karina BUYSE, M. Michel PINJON, M. Didier FABRE, Mme Sylvie ZANOUNE, M. René-Jean CULLIER DE LABADIE, Mme Annie-France VIDON, Mme Anne-Marie MARTINS, M. Didier GIARD,

Absents représentés :

*Madame Anne-Laure HIRON représentée par Monsieur Christian FOSSOYEUX
Monsieur Gilles GUILLAUME représenté par Madame Jeannine MAILLET*

Monsieur Gilbert CHAILLOU a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1411-5, D 1411-3, D 1411-4 et D 1411-5 ;

Considérant qu'il convient de constituer une commission « Loi Sapin » compétente pour la totalité des procédures de délégation de service public susceptibles d'être mise en œuvre par la Commune de Villecresnes ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'élection des membres de la Commission des délégations de service public au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel ;

Considérant que pour les communes de 3500 habitants et plus, le maire président ou son représentant et cinq membres titulaires et cinq membres suppléants composent cette commission ;

Mesdames Isabelle LAFON et Anne-Marie MARTINS sont désignées en qualité de scrutatrices ;

2 listes sont présentées pour l'élection des membres titulaires :

Liste 1 : Marie-Renée AUROUSSEAU
Véronique DRIOT-ARGENTIN
André ARDIOT
Daniel SCHREIBER

Liste2 : Annie-France VIDON
Sylvie ZANOUNE
Didier GIARD
René-Jean CULLIER DE LABADIE
Didier FABRE

2 listes sont présentées pour l'élection des membres suppléants :

Liste 1 : Gilles GUILLAUME
Maryse VOLANTE
Karina BUYSE
Michel PINJON

Liste2 : Anne-Marie MARTINS

Article 1 : Election des membres titulaires de la Commission des délégations de service public. Ont obtenu :

Liste 1 : 23 voix soit 4sièges
Liste 2 : 6 voix soit 1 siège

Sont élus membres titulaires de la Commission des délégations de service public :

Marie-Renée AUROUSSEAU
Véronique DRIOT-ARGENTIN
André ARDIOT
Daniel SCHREIBER
Annie-France VIDON

Article 2 : Election des membres suppléants de la Commission des délégations de service public. Ont obtenu :

Liste 1 : 23 voix soit 4sièges
Liste 2 : 6 voix soit 1 siège

Sont élus membres suppléants de la Commission des délégations de service public :

Gilles GUILLAUME
Maryse VOLANTE
Karina BUYSE
Michel PINJON
Anne-Marie MARTINS

Fait et délibéré en séance les jour, mois, an susdits,

Pour copie conforme

Le Maire

Gérard GUILLE

